

Le président général

Paris le 4 janvier 2019

Destinataires :

- Comités régionaux

Pour information

- Comités départementaux

Objet : projets « Eveil de l'enfant »

Mesdames les présidentes, Messieurs les présidents,

Comme vous le savez, l'éveil de l'enfant a été retenu comme une des actions prioritaires du projet de développement fédéral pour la mandature.

Dans ce cadre, plusieurs communications ont déjà été réalisées lors des séminaires des agents de développement, des conseils des territoires, des assises de printemps, du congrès.

Afin de pouvoir accompagner au mieux les actions de développement de l'éveil de l'enfant au sein des territoires, sur la base d'un conventionnement spécifique, vous êtes invités à faire parvenir à la fédération vos projets (validés en conseil d'administration), pour le 3 février 2019.

Nous vous rappelons qu'ils doivent intégrer :

- la stratégie de mise en œuvre en fonction des spécificités territoriales et des ressources humaines et financières que vous pouvez y consacrer ;
- l'implication des CD ;
- les besoins en formations fédérales pour les animateurs de l'activité ;
- la mise en place d'une journée départementale éveil de l'enfant à vocation de développement, dont le cahier des charges est téléchargeable sur le lien suivant : <https://www.fscf.asso.fr/activite-eveil-de-lenfant>.

Pour mémoire, cette journée a une double vocation. D'une part, le rassemblement des sections ou associations pratiquant l'éveil sur une demi-journée, d'autre part le développement de cette activité par l'invitation de représentants d'autres associations, de crèches, de municipalités ou autres, afin de les sensibiliser à cette activité ciblée sur les moins de 6 ans, mais également les accompagner pour son éventuel développement dans leur propre structure.

Je vous remercie d'adresser votre projet au conseiller technique national Eric Lamarque [eric.lamarque@fscf.asso.fr](mailto:eric.lamarque@fscf.asso.fr), qui est à votre disposition pour tout conseil ou toute aide qui vous seraient nécessaires.

Je vous prie de croire, Mesdames les présidentes, Messieurs les présidents, à l'assurance de mes sentiments cordiaux.



Christian Babonneau